

La mise en situation en appartement «Mozart»

Un séjour de 3 semaines, en colocation avec 1 ou 2 personnes, dans l'appartement associatif de l'A.E.P.S.*

Les soins se poursuivent dans ce nouvel environnement.

Les colocataires sont accompagnés ou supervisés dans leurs A.V.Q. par l'équipe de l'Unité de Vie Sociale (U.D.V.S.) du C.H. des Pyrénées.

Un lien est également fait avec l'équipe infirmière du C.M.P.** Henri Duchêne.

La journée, les colocataires se rendent à leurs activités et rendez-vous.

Le soir et le week-end, ils retrouvent la colocation.

Un bilan de fin de séjour est fait avec les équipes de l'U.D.V.S. et de Bernadotte.

Les colocataires sont invités à faire leur auto-évaluation.

L'équipe de l'U.D.V.S. met l'accent sur les points forts et les difficultés rencontrées.

En fonction de ce bilan, différentes possibilités de logement seront proposées avec, si nécessaire, des interventions humaines et des aides matérielles.

* Association d'Entraide Psycho-Sociale

** Centre Médico-Psychologique

Se préparer à vivre en appartement

Une étape du parcours de vie de la personne

La structure de Bernadotte est en lien avec des bailleurs associatifs tels que l'O.G.F.A.*, l'A.E.P.S., A.J.I.R. qui proposent une palette d'hébergements :

- Résidence Accueil des Vallées
- Résidence Accueil Novaé
- Maison Relais Victor Hugo
- En colocation ou appartement seul

Dans tous les cas, les personnes sont accompagnées par une équipe médico-sociale (U.D.V.S.) et/ou des équipes éducatives.

Les équipes peuvent également valider l'orientation vers un appartement dans le parc privé.

* Organisme de Gestion des Foyers Amitié

C'EST...

**UNE ÉTAPE RÉUSSIE DU
PARCOURS DE VIE DE LA
PERSONNE !**



Bernadotte

**Hôpital de Nuit pour adultes &
C.A.T.T.P.**

Centre d'Accueil Thérapeutique
à Temps Partiel

H.N./C.A.T.T.P. Bernadotte
3, rue Bernadotte - 64000 PAU
Téléphone : 05 59 80 75 66
Courriel : bernadotte@chpyr.fr

C.H. des Pyrénées
29, avenue du Général-Leclerc
64039 PAU cedex
www.ch-pyrenees.fr

Bernadotte, c'est...

Un Hôpital de Nuit (H.N.) et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P.) situés sur la ville de Pau.

19 patients peuvent y être accueillis en chambre individuelle :

- 17 patients en hospitalisation durant 6 mois renouvelables une fois,
- 2 patients en hospitalisation séquentielle de courte durée, programmée depuis leur domicile.

L'objectif

Retrouver une autonomie qui permettra l'inclusion dans la cité.

L'accueil

Dans un premier temps, une rencontre avec l'équipe est programmée pour la visite des locaux.

Dans un deuxième temps, la synthèse d'accueil :

- Les différents intervenants du sanitaire et du social sont présents.
- Le patient présente son parcours de vie, ses motivations et son projet.
- La date et des modalités d'entrée sont fixées.

Le séjour

S'engager, par la signature d'un contrat de soin et par le respect du règlement intérieur.

Le patient est en hôpital de nuit de 18h à 8h.

De 8h à 18h, il respecte :

- son planning d'activités en Hôpital de Jour, en ateliers thérapeutiques, dans les associations paloises,
- son planning d'activités professionnelles en E.S.A.T.* ou au sein d'une association,
- ses rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- ses temps libres.

Le patient est en C.A.T.T.P. à Bernadotte une demi-journée par semaine durant laquelle il réalise :

- ses Activités de la Vie Quotidienne (A.V.Q.) telles que les courses alimentaires, la préparation d'un repas équilibré, l'entretien de sa chambre et la gestion de son linge,
- la réfection de son semainier sous surveillance infirmière.

L'équipe pluridisciplinaire

Deux psychiatres, un cadre de santé, des infirmiers référents, des aides-soignants, des A.S.H.** et une assistante sociale.

Ils assurent :

- Le suivi des soins psychiatriques, somatiques et une évaluation clinique.
- Un suivi infirmier avec un accompagnement quotidien dans les activités de la vie quotidienne et un entretien hebdomadaire.
- Une écoute, une aide relationnelle et une stimulation des interactions sociales.
- Un accompagnement dans la cité pour apprendre à se repérer.
- Une fréquentation des commerces de proximité.
- Une présentation des structures qui favorisent le lien social (S.A.S. Béarn, l'Entre-Temps, l'université du temps libre, les centres sociaux).
- Une visite des lieux culturels.
- Des activités telles que la médiation animale, l'écoute musicale, l'atelier pâtisserie et des sorties.
- Un accompagnement social, administratif et budgétaire.

Tous les intervenants sanitaires, sociaux et associatifs se réunissent lors d'une synthèse, tous les 2 mois, pour évaluer les objectifs en lien avec le projet du patient et faire « un bilan par étapes ».

* Établissement et Service d'Aide par le Travail

** Agents des Services Hospitaliers